



BULLETIN D'INSCRIPTION

Yoga & expression corporelle

CP/CE1/CE2

Le yoga est une excellente façon d'évacuer les tensions corporelles et mentales. Accessible à tous, le yoga ne requiert pas d'aptitude particulière. Cet atelier est dispensé par Nadia, praticienne certifiée, qui proposera à vos enfants de découvrir le kiddy yoga. Chaque cours commence par des kriyas (séries de postures) proposés de manière ludique, qui permettent de travailler différentes parties du corps. Les séances contiennent aussi des mouvements de danse et l'expérimentation des vibrations sonores pour faire circuler l'énergie. Un vrai rendez-vous avec soi ! Et avec les autres en fin d'année pour un petit spectacle !

**Les séances ont lieu le mardi de 12h30 à 13h15
à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)**

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Yoga CP/CE1/CE2.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 380€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 380€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (20€ supp. de frais de traitement): 2 chèques de 200€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif.
Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*



BULLETIN D'INSCRIPTION

Yoga & expression corporelle

CE2/CM1/CM2

Le yoga est une excellente façon d'évacuer les tensions corporelles et mentales. Accessible à tous, le yoga ne requiert pas d'aptitude particulière. Cet atelier est dispensé par Nadia, praticienne certifiée, qui proposera à vos enfants de découvrir le kiddy yoga. Chaque cours commence par des kriyas (séries de postures) proposés de manière ludique, qui permettent de travailler différentes parties du corps. Les séances contiennent aussi des mouvements de danse et l'expérimentation des vibrations sonores pour faire circuler l'énergie. Un vrai rendez-vous avec soi ! Et avec les autres en fin d'année pour un petit spectacle !

**Les séances ont lieu le mardi de 11h45 à 12h30
à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)**

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Yoga CE2/CM1/CM2.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 380€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 380€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (20€ supp. de frais de traitement): 2 chèques de 200€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif.
Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*



BULLETIN D'INSCRIPTION

Danse hip-hop & breakdance

CE1/CE2/CM1/CM2

Ces ateliers s'inscrivent dans la découverte de son corps et de sa créativité. Ils permettront aux enfants de se découvrir, d'apprendre en s'amusant tout en exploitant aussi leurs propres limites. Il offrira aux enfants une ouverture sur le monde en leur faisant découvrir plusieurs styles de danses et de musiques, et en leur permettant de déployer leur plein potentiel (coordination, équilibre, rythme, souplesse...). Ateliers préparatoires dispensés par Paolo, danseur professionnel, avec préparation d'un spectacle.

Les séances ont lieu le vendredi de 16h50 à 17h50

à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)

par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier danse hip-hop.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 380€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 380€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (20€ sup. de frais de traitement) : 2 chèques de 200€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif.

Informé par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances*



BULLETIN D'INSCRIPTION

Eveil musical (session 1)

MS/GS

Au travers d'activités ludiques, cet atelier a pour objectif de faire découvrir à l'enfant le monde sonore, stimuler son imagination et sa créativité. Ils sont présentés dans un esprit récréatif où le jeu, associé à la découverte, donne la possibilité aux enfants de « vivre la musique » avant tout. Les séances font appel aux facultés sensibles de l'enfant telles que la perception auditive, tactile et visuelle, le rythme, la coordination, l'orientation, la capacité d'écoute et de concentration. L'atelier est dispensé par Clément, musicien guitariste et animateur dans diverses structures, qui saura transmettre sa passion de la musique dans la joie et la bonne humeur ! Avec un petit spectacle de fin de saison !

Les séances ont lieu le lundi de 12h15 à 13h15

à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier d'éveil musical du lundi.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 380€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 380€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, jour & activité)

Règlement en 2 fois (20€ supp. de frais de traitement): 2 chèques de 200€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances*



BULLETIN D'INSCRIPTION

Eveil musical (session 2)

PS/MS

Au travers d'activités ludiques, cet atelier a pour objectif de faire découvrir à l'enfant le monde sonore, stimuler son imagination et sa créativité. Ils sont présentés dans un esprit récréatif où le jeu, associé à la découverte, donne la possibilité aux enfants de « vivre la musique » avant tout. Les séances font appel aux facultés sensibles de l'enfant telles que la perception auditive, tactile et visuelle, le rythme, la coordination, l'orientation, la capacité d'écoute et de concentration. L'atelier est dispensé par Marion, musicienne et animatrice dans diverses structures, qui saura transmettre sa passion de la musique dans la joie et la bonne humeur ! Avec un petit spectacle de fin de saison !

**Les séances ont lieu le mardi de 16h50 à 17h50
à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)**

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier d'éveil musical du mardi.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 380€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 380€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, jour & activité)

Règlement en 2 fois (20€ supp. de frais de traitement): 2 chèques de 200€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances*



BULLETIN D'INSCRIPTION

Chant & Immersion musicale

CP/CE1

Bon pour le corps, bon pour l'esprit ! La musique a des effets bénéfiques prouvés sur la santé et procure une sensation de bien-être. Cet atelier a pour but de permettre aux enfants de « vivre la musique » au travers de l'exploration de leur voix (chant), mais aussi de l'expérimentation du pouvoir des sons. Séances de chant/musique dispensées par Marie-Laura, musicienne et chanteuse, qui adore transmettre et souhaite avant tout que ses cours soient ludiques. Elle aime faire chanter les élèves très rapidement. Elle fait en sorte que ses élèves se sentent en confiance pour pouvoir progresser, perfectionner leurs voix et se préparer pour un concert/spectacle, pour ceux qui le souhaitent.

Les séances ont lieu le jeudi de 11h45 à 12h30

à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Chant & Immersion musicale CP/CE1.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 380€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 380€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, jour & activité)

Règlement en 2 fois (20€ supp. de frais de traitement): 2 chèques de 200€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*



BULLETIN D'INSCRIPTION

Chant & Immersion musicale

CE2/CM1/CM2

Bon pour le corps, bon pour l'esprit ! La musique a des effets bénéfiques prouvés sur la santé et procure une sensation de bien-être. Cet atelier a pour but de permettre aux enfants de « vivre la musique » au travers de l'exploration de leur voix (chant), mais aussi de l'expérimentation du pouvoir des sons. Séances de chant/musique dispensées par Marie-Laura, musicienne et chanteuse, qui adore transmettre et souhaite avant tout que ses cours soient ludiques. Elle aime faire chanter les élèves très rapidement. Elle fait en sorte que ses élèves se sentent en confiance pour pouvoir progresser, perfectionner leurs voix et se préparer pour un concert/spectacle, pour ceux qui le souhaitent.

Les séances ont lieu le jeudi de 12h30 à 13h15

à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Chant & Immersion musicale CE2/CM1/CM2.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 380€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 380€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, jour & activité)

Règlement en 2 fois (20€ *supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 200€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informé par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances*